

### CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2025 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°D2025/08

#### **QUESTION N°10**

OBJET: TECHNIQUE / ATTRIBUTION DU MARCHE DE NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX

L'an deux mille vingt-cinq Le cinq février A vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 30 janvier 2025, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX - Jean-Claude CHEVRIER
Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT- Jocelyne BINET - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Pascal KLINGLER - Josiane THOMAS - Maria GUYON - Seddik HADDOUYAT
Florence DOUILLON - Nadine MEUNIER - Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER
Amélie SANDRIN - Eric NOIRET - Eric BOSC - Mathilde MISSLIN
Patrick MURCIA - Christophe BATTAIS

# ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Denis HOFFMANN a donné procuration à Claude CAUET Frédéric CLAUX a donné procuration à Chantal CLAUX Christophe CONNAN a donné procuration à Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN Annie METAY a donné procuration à Eric BOSC

# <u>ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ</u> :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE:

Eric COUDERCHON

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de présents : 24 Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de votants : 28

# N°D2025\_08 – TECHNIQUE / Attribution des marchés de prestations de nettoyage des bâtiments communaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

**Vu** la publication de l'Appel d'Offres ouvert parue sur le BOAMP sous le numéro 25-235 en date du 04/01/2025 et sur le JOUE sous le numéro 5676-2025 en date du 06/01/2025,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 5 février 2025,

Considérant la nécessité de renouveler le contrat de prestations de nettoyage des locaux des bâtiments communaux :

LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité,

✓ ATTRIBUER le marché de prestations de nettoyage des locaux des bâtiments communaux correspondant aux besoins de la Commune de Pierrelaye à :

Société : S.A.R.L APOLONIA BIOSERVICES

Adresse: 83 boulevard Edouard Vaillant - 93000 AUBERVILLIERS

Seuil maximum 140 000 € H.T/an

- ✓ AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes inhérents à l'exécution de la présente délibération
- ✓ PRECISER que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2025 et suivants.

Transmis en Préfecture le : 07/02/22S

Publié(e) le : 07/02/25

Exécutoire le : 07/02/25

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, POUR EXTRAIT CONFORME PIERRELAYE, LE 5 FEVRIER 2025

LE MAIRE

MICHEL VALLADE